



Licence 3<sup>ème</sup> année

# ADMINISTRATION PUBLIQUE à distance

en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance (Cned) de Lille

Année universitaire 2021 - 2022

## Objectifs

Diplôme national qui vise à préparer les étudiants aux concours des 3 fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière).

La formation doit permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances exigées par les programmes des concours administratifs, ainsi que les méthodes appropriées aux épreuves écrites et orales de ces concours.

La formation est réalisée sur une année universitaire (septembre 2021 - juin 2022 ou septembre 2022 en cas de passage à la session de rattrapage).

## Public concerné

Les étudiants titulaires d'une L2 Droit, Economique ou AES.

Les titulaires d'un BAC+2 (autres Licences 2<sup>ème</sup> année, D.U.T., B.T.S. ...).

**Les personnes reprenant des études et souhaitant une prise en charge de la formation**

Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

Renseignez-vous auprès du service UP & PRO de l'Université de Poitiers ☎ 05.49.45.44.60 - [up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr](mailto:up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr) Site Web : <http://upro.univ-poitiers.fr>

Les étudiants en situation d'handicap devront s'inscrire **exclusivement** sur le centre de Poitiers pour plus de possibilités dans les aménagements demandés.

# Coût de la formation

## **O Inscription à titre individuel :**

Avant toute inscription universitaire vous devrez vous acquitter au préalable de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 92 € (tarif 2020-2021) sur le site du CNOUS : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>.

### **Paiement à effectuer auprès de l'IPAG**

- ⇒ Droits universitaires : ..... 170,00 €
- ⇒ Journées de regroupement : ..... 450,00 € (230,00 € tarif redoublant)

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

- d'une bourse de l'enseignement Supérieur. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du CROUS de Poitiers : 05.49.58.86.00 – [bourses@crous-poitiers.fr](mailto:bourses@crous-poitiers.fr)

ou

- d'une allocation diversité dans la fonction publique - informations auprès de la Préfecture de région/de Département du lieu de résidence.

### **Paiement à effectuer auprès du CNED de Lille**

- Formation complète (réf. P6M33) : 700,00 € (possibilité de paiement échelonné)
  - Format numérique sur la plateforme du CNED
  - Option papier en sus : 99,00 €
- Formation spéciale redoublant (pack redoublant réf. P6M35) : 360,00 €

## **O Inscription au titre de la Formation Continue :**

*Vous êtes en reprise d'études, demandeur d'emploi, salarié, agent de la Fonction Publique, ... Vous devez prendre contact avec le service commun de l'Université, UP&PRO, qui vous accompagnera dans votre démarche de reprise d'études ou VAE au titre de la formation continue. UP&PRO - Bât B25 - 2 Rue Pierre Brousse - 86000 POITIERS - ☎ 05.49.45.44.60 [up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr](mailto:up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr) Site Web : <http://upro.univ-poitiers.fr>*

### **Paiement à effectuer auprès de l'IPAG**

- ⇒ Droits universitaires : ..... 170,00 €

### **Paiement à effectuer auprès d'UP&PRO, service de formation continue**

- ⇒ Inscription CNED : ..... 1269,00 €
- ⇒ Inscription CNED tarif redoublant : ..... 649,00 €
  - ⇒ Inscription CNED cours papier(**option**) : ..... 99,00 €
- ⇒ Inscription IPAG-Journées de regroupement : ..... 450,00 €
- ⇒ Inscription IPAG-Journées de regroupement - Redoublant : ..... 230,00 €
  
- ⇒ Frais de gestion administrative UP&PRO : ..... 400,00 €

# Enseignements :

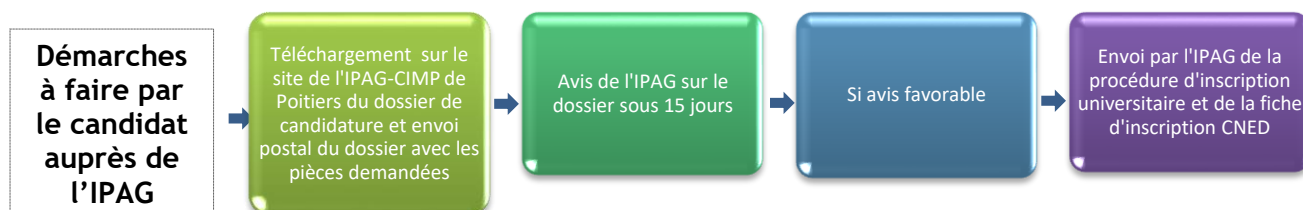
document non contractuel

<b>SEMESTRE 5 : (30 ECTS)</b> <b>UNITE 1 : Connaissances de l'administration publique</b> Politiques publiques Finances de l'État et finances locales Nouvelle Gestion Publique Institutions et Droit Administratif Général <b>UNITE 2 : Enseignements complémentaires</b> GRH Droit de la fonction publique <b>UNITE 3 : Outils transversaux</b> Méthodologie écrite des concours Langue étrangère : Anglais	<b>SEMESTRE 6 : (30 ECTS)</b> <b>UNITE 1 : Connaissances de l'administration publique</b> Relations Internationales Institutions européennes Actions publiques dans le cadre de l'UE <b>UNITE 2 : Enseignements complémentaires</b> Politiques économiques et sociales Histoire de l'administration publique <b>UNITE 3 : Enseignements transversaux</b> Préparation orale des concours Langue étrangère : Anglais
<b>Enseignement à distance</b>	<p>Cette forme d'enseignement permet à chacun d'organiser ses études en fonction de ses activités professionnelles et de son rythme personnel de travail.</p> <p>Vous disposez d'un accès au site de la Licence Administration Publique sur <a href="http://Cned.fr">Cned.fr</a>, accompagnés de conseils méthodologiques, des indications bibliographiques, des exercices d'autoévaluation des connaissances, des thèmes de réflexion, un forum-inscrits, et une classe virtuelle.</p> <p>Un entraînement progressif et efficace aux épreuves écrites de l'examen est assuré avec des sujets de devoirs à faire sur la plateforme du CNED dans l'onglet copies en ligne tout au long de la préparation.</p> <p>Les copies sont corrigées par leurs auteurs, notées, commentées vous pourrez télécharger le corrigé-type.</p>
<b>Journées de regroupements</b>	<p>La formation comporte 3 journées de regroupement (dates non définies à ce jour) permettant ainsi aux étudiants d'exposer les difficultés rencontrées, d'obtenir des compléments d'information sur les cours, d'approfondir certaines notions et de s'entraîner à l'épreuve orale exposé-discussion prévue à l'examen.</p> <p>Ces journées ont lieu dans différents IPAG/CPAG partenaires : Aix-en-Provence, *Fort-de-France, *Lille, *Nouvelle-Calédonie, Paris-Nanterre, Poitiers, *Strasbourg, Toulouse, *Valenciennes, *L'Ile de la Réunion. L'ouverture de ces centres partenaires est soumise à un seuil minimum d'étudiants inscrits.</p> <p>*Centres non-ouverts en 2020-2021.</p> <p><b>L'inscription aux journées de regroupement est obligatoire.</b></p>
<b>Examen Et Réinscription</b>	<p>La première session a lieu pendant une semaine, deuxième quinzaine de juin et la seconde session première quinzaine de septembre avec des épreuves relevant des 6 unités d'enseignement capitalisables.</p> <p><b>1<sup>ère</sup> session d'examen de mai 2022</b> : dans le même centre que celui des journées de regroupements.</p> <p><b>2<sup>ème</sup> session d'examen de juin/juillet 2022</b> : tous les centres uniquement sur Poitiers.</p> <p><b>L'étudiant "redoublant" doit obligatoirement procéder à une réinscription à l'Université de Poitiers (170,00 €), s'inscrire aux journées de regroupement, tarif redoublant (230,00 €) et au CNED de Lille (voir tarif redoublant).</b></p> <p>Le règlement détaillé de l'examen et les modalités de contrôle de connaissances sont adressés après l'inscription définitive.</p> <p><b>Concernant les étudiants boursiers ou en formation continue, l'assiduité sera contrôlée par le biais des journées de regroupement, de toutes les copies envoyées à correction avant la 1<sup>ère</sup> session d'examen de mai et de la présence à ou aux session(s) d'examens.</b></p>

# Modalités d'inscriptions à faire auprès de l'IPAG-CIMP de Poitiers

Vous devez constituer un dossier de candidature et le retourner à la scolarité à distance de l'IPAG-CIMP.

Pour les stagiaires de la formation continue il faudrait indiquer Fiche de liaison UP&PRO



**Retrait des dossiers par internet :** <http://ipag.univ-poitiers.fr>

**Retour du dossier par courrier ou par mail.**

IPAG-CIMP  
Bâtiment A1  
2 rue Jean Carbonnier  
TSA 81100  
86073 POITIERS Cedex 9  
Tél.05.49.45.40.90  
Courriel : ipagdistance@univ-poitiers.fr

**Date limite de réception des dossiers de candidature : le 18 octobre 2021**  
**(pour l'année universitaire 2021/2022)**

**Fin des inscriptions universitaires : le 19 novembre 2021**



**Candidatez le plus tôt possible afin de, si-admission, commencer la formation dès le mois de septembre**

[www.univ-poitiers.fr](http://www.univ-poitiers.fr)

**IPAG-CIMP**

2 rue Jean Carbonnier | Bât. A1 | TSA 81100 | 86073 POITIERS Cedex 9 | FRANCE |  
+33 05 49 45 40 90 | ipag@univ-poitiers.fr | ipag.univ-poitiers.fr

